

Budget Participatif 2019 à Saint-Aunès : stupéfaction et déception !!

Quand au printemps la mairie annonçait la création d'un budget participatif de 50 000,00 € pour lequel les habitants de Saint-Aunès auraient l'opportunité de proposer librement un projet qui serait soumis au vote de la population, nous avons trouvé l'idée intéressante et positive.

Quand, étant représentés dans le groupe de validation des projets, nous avons vu le nombre de propositions que les habitants de Saint-Aunès avaient formulés (35 !), nous étions convaincus que l'idée était bonne et que les habitants avaient adhéré à cette formule.

Quand nous voyons de quelle façon les projets sont présentés et soumis au vote, nous ne pouvons être que déçus et affligés : le défaut de présentation des projets empêche de se faire une idée de ce qui a été proposé.

Comment peut-on présenter en une phrase des projets qui doivent faire l'objet d'un vote qui engage la somme de 50 000,00 € !

Pour avoir vu les projets, un certain nombre étaient détaillés, parfois sur plusieurs pages avec des détails et un chiffrage.

Alors pourquoi ne rien en dire ?

Quand on questionne la mairie, il est répondu que « certains projets ne tenaient qu'en une phrase, et donc pour ne pas favoriser certains et défavoriser d'autres, la décision a été prise de ne pas détailler » !

C'est ce que l'on appelle le nivellation par le bas ! Pourquoi faire l'effort alors de présenter un projet sérieux qui répond aux exigences quand il sera réduit à une seule ligne, au même titre que ceux qui étaient réduits à leur plus simple expression ?

De plus certains dossiers paraissent semblables, mais ne le sont peut-être pas dans le détail. Il est donc impossible de les différencier et on peut craindre une dilution des voix entre ces projets similaires.

Une fois de plus, une idée bonne au départ s'érode par trop de légèreté et un manque de sérieux dans la réalisation. Comment peut-on voter pour un projet quand on n'en connaît pas le contenu ? Lors de la réunion de validation des projets, nous avions demandé à ce que les projets soient consultables par la population avant d'être soumis au vote.

Avec un minimum d'effort et de travail, chaque projet aurait pu être expliqué et présenté de façon plus sérieuse et concrète sur le site internet de la commune. D'ailleurs dans les autres villes où des projets participatifs sont proposés, les propositions sont mises en ligne avec un descriptif, et un vote en ligne est possible pour permettre au plus grand nombre de participer.

Nous ne pouvons regretter la façon dont les dossiers sont traités, le manque de respect pour les efforts faits par les habitants lors de la rédaction de leurs propositions et le manque de clarté dans la communication !

Le conseil d'administration de l'association Forum Saint-Aunès
A Saint-Aunès, le 27/09/2019